

Tous en grève le jeudi 19 juin contre la dégradation des conditions de travail !

La situation des personnels n'est plus tenable ! Les conditions de travail se dégradent sérieusement et les conséquences sur la santé des personnels sont de plus en plus sévères : stress, grande fatigue, épuisement, accidents physiques, maladie, dépressions...

Un manque de personnel et une précarité qui engendrent :

- un alourdissement de la charge de travail,
- des tensions dans les équipes en raison des absences quasiment pas remplacées,
- du stress et de l'anxiété, pour les nombreux CDD dont la majorité n'est jamais titularisée, sans compter les très nombreux CUI régulièrement « licenciés sans indemnités » et condamnés au retour à la case chômage pour la quasi totalité d'entre eux,
- des conditions de vie indécentes avec de très bas salaires pour les CUI majoritairement contraints à travailler 20h par semaine et qui touchent à peine 600 euros par mois et aussi de très bas revenus pour ceux qui alternent CDD et chômage, pour les CDI à temps partiel imposé.

Un mode de gestion des personnels humiliant et pathogène :

- Pressions hiérarchiques accentuées avec une multiplication des petits chefs pour imposer toujours plus de travail avec moins de personnel :
- **autoritarisme** avec le harcèlement de certains collègues récalcitrants, l'imposition d'emploi du temps sans concertation, la rédaction de rapports disciplinaires pour un rien, les mutations d'office dans « l'intérêt du service » de certains personnels ayant dénoncé des actes de maltraitance ou de harcèlement dont ils ont été témoins ou victimes,
- **clientélisme** avec des fiches de poste et des emplois du temps à géométrie variable, une évaluation à la tête du client,
- **flicage** avec l'installation illégale de pointeuses ou de systèmes d'émargement d'heures d'arrivée et de départ.
- droit syndical fréquemment bafoué.
 - accidents du travail pas reconnus et quasi systématiquement requalifiés en arrêts maladie ordinaires.
 - scandale des arrêts maladie à rattraper : MALADES et PUNIS, NON !
 - non aménagement des postes pour les personnels handicapés.

L'employeur ne répond ni aux appels ni aux courriers des personnels, refuse aussi de prendre en compte la parole des syndicats qui dénoncent ces problèmes, et préfère proposer des audits et des diagnostics coûteux qui n'ont souvent pour seul résultat que la publication d'une brochure sur papier glacé qui au mieux nous apprennent ce que nous savons déjà !

Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, que certains collègues aillent jusqu'à commettre l'irréparable.

Les solutions sont pourtant simples.

Tous ensemble, revendiquons :

- **la création d'emplois** par l'embauche massive d'agents titulaires à la hauteur des besoins exprimés par les personnels.
- **la titularisation** de tous les personnels précaires sans conditions, et le non recours à ce type de contrat.
- **le remplacement** de tout agent absent et la création en nombre suffisant de postes de titulaires remplaçants volontaires pour couvrir tout type d'absence.
- **la gratuité** des soins et prise en charge à 100% des mutuelles.
- **l'aménagement** effectif des postes pour les **collègues handicapés**.
- **l'augmentation** des salaires et la gratuité des services (santé, transports, ...)

Rassemblement devant les locaux

de la Région Île-de-France

le jeudi 19 juin 2014 à 9h.

(35 boulevard des Invalides, PARIS 7^{ème}, M^o St-François Xavier)

Dans les collectivités territoriales (Région, département, ville...), les retenues sur salaire sont au prorata de la durée de la grève. Par exemple, un agent qui se met en grève 2 heures n'aura que 2 heures de retirées.

**Agents techniques, enseignants, administratifs,
assistants d'éducation, COP et autres personnels
des établissements scolaires...**

Mêmes attaques... même combat !